L'ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT CARNOT ET SON IMPACT SUR L'ESPACE PUBLIC ET LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE

D'après une étude des journaux des Alpes-Maritimes et du Var

Laurie STROBANT

25 juin 1894 : l'anarchiste italien Caserio assassine d'un coup de poignard le Président de la République Sadi Carnot à Lyon. Cet attentat s'inscrit dans « la propagande par le fait », autrement dit l'action terroriste, dont la mise en œuvre par le courant anarchiste s'intensifie au début des années 1890 en Europe[361]. En France, l'attentat de Caserio a lieu à la suite des actions des anarchistes Ravachol et Vaillant, en 1892 et 1893. Avec ce crime perpétré par un Italien, c'est cette fois un risque d'amalgame et de stigmatisation qui pèse sur toute la communauté italienne vivant en France. Des troubles ne tardent d'ailleurs pas à se faire ressentir dans diverses villes et, en premier lieu, à Lyon et à Paris.

Marie-Claude Blanc-Chaléard, qui a travaillé sur les Italiens dans l'est parisien entre 1880 et 1960, rappelle dans son ouvrage les quatre vagues principales de l'immigration italienne : 1870-1896 ; 1900-1914 ; 1920-1939 ; 1954-1968[362]. Notre étude s'inscrit dans la première grande vague de migrations transalpines. Il convient cependant de rappeler qu'en Provence, la présence italienne est ancienne et s'inscrit en partie dans l'héritage des migrations saisonnières transfrontalières (travaux des champs et transhumance, puis cueillettes, etc.)[363]. Ainsi, la notion de « vague » n'est pas nécessairement la plus pertinente, ou du moins pas la seule pertinente pour comprendre la présence italienne en Provence, tant la dimension transfrontalière et l'héritage des migrations saisonnières sont essentiels pour saisir la nature des rapports qui unissent les Italiens de Provence (dont l'immense majorité est originaire des régions frontalières en 1894, en particulier du Piémont[364]) à la société d'accueil. Il convient néanmoins de rappeler que dans la France malthusienne de la fin du XIXe siècle, le

[361] Stéphane Mourlane, « Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIXe siècle : le choix de la marginalité ? », dans *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 69, 2004, p. 189-198.

[362] Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'est parisien, une histoire d'intégration, 1880-1960*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 18.

[363] Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France, de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 20.

[364] Pierre Milza, *Voyage en Ritalie*, Paris, Librairie Plon, 1993, p. 73 ; Romain Rainero, *Les Piémontais en Provence. Aspects d'une immigration oubliée*, Nice, Serre, 2002, p. 77.

renouvellement par l'immigration s'intensifie[365]. En 1896, les départements des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône et de la Corse concentrent à eux seuls près des deux tiers de l'immigration italienne[366]. L'intensification des migrations vers la France et leur dimension de plus en plus définitive sont à mettre en relation avec la crise des campagnes surpeuplées qui s'intensifie à la fin du XIXe siècle[367], en Italie, comme dans les autres campagnes des péninsules et îles méditerranéennes (péninsule ibérique, Grèce, Malte, etc.)[368]. Ces éléments sont à replacer dans le cadre de la première étape de la transition démographique que connaît l'Europe (marquée par la baisse de la mortalité et le maintien d'une forte natalité) alors que les structures agraires et rurales sont dans l'incapacité d'absorber ce surplus de population et que l'emploi industriel demeure quasi-inexistant dans de nombreuses campagnes.

En Provence comme sur l'ensemble du territoire français, la publicité faite à l'attentat est grande : discours, lettres de responsables politiques français et étrangers relayés par les journaux. Ces derniers deviennent d'ailleurs des médias privilégiés pour diffuser les informations liées à cet évènement : la population s'en empare massivement ; les quotidiens publient plusieurs éditions par jour pour relayer des nouvelles toujours plus « fraîches ». Avec cet évènement, l'espace public est pris d'assaut par toutes sortes de groupes voulant faire passer des messages divers (républicanisme, xénophobie ou encore soutien à la famille de Carnot) et les journaux se font le relais des émotions qui s'expriment dans cet espace public (tristesse, colère, anxiété, etc.). Celui-ci est inondé de discours divers.

Par le prisme des journaux des Alpes-Maritimes[369] et du Var, on s'intéresse au traitement par la presse de l'attentat perpétré contre le Président Sadi Carnot par l'anarchiste italien Caserio en 1894. On s'interroge sur son impact sur l'espace public et sur la visibilité et l'acceptation de la communauté italienne de France, plus particulièrement de Provence et des contrées limitrophes (Nice, Menton, etc.), ainsi que sur la réappropriation de cet espace par les italiens, dans une logique active.

Dans un premier temps, le surinvestissement de l'espace public lié à cet évènement (manifestations, rassemblements, pétitions, rumeurs, etc.) sera mis en avant. Puis, on s'interrogera sur la place et la vision des Italiens dans l'espace public français en tentant de cerner les ruptures et les permanences. Ensuite, il conviendra de montrer l'essor de l'italianophobie dont témoigne le développement des actes qui s'en prennent directement à la visibilité des Italiens dans l'espace public, une visibilité qui devient insupportable aux yeux de certains, suite à l'attentat. Enfin, le réinvestissement de l'espace public par la communauté italienne elle-même (qui affirme sa solidarité avec la famille de la victime et son rejet des attentats anarchistes par différents moyens) sera mis en exergue.

---

[365] Gérard Noiriel, *Atlas de l'immigration en France*, Paris, Autrement, 2002, p. 42.
[366] Pierre Milza, *op. cit*, p. 82-83.
[367] Sergio Romano, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Seuil, 1977, p. 17.
[368] Jean Carpentier et François Lebrun, *Histoire de la Méditerrané*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 348.
[369] Il s'agit des journaux suivants : *Le Courrier de Cannes*, *Les Échos de Cannes*, *Le Journal de Grasse*, *Le Petit Niçois*, *L'Éclaireur de Nice*, *Le Phare du Littoral* et *La sentinelle mentonnaise*. En revanche, en ce qui concerne le Var, nous n'avons pu avoir accès qu'au *Petit Var*.

1. UN ATTENTAT QUI MONOPOLISE LE DÉBAT PUBLIC

Tout d'abord, on constate que l'attentat provoque un surinvestissement de l'espace public. D'une part, celui-ci est le lieu premier de diffusion de l'information. La population doit descendre dans la rue pour acheter le journal et prendre connaissance de l'attentat et de ses circonstances. *Le Journal de Grasse* indique que « les journaux de Nice nous donnaient aussitôt des détails sur ce crime inouï[370]. » Le même journal montre bien que l'espace public devient le lieu privilégié de transmission de l'information :

> […] l'empressement que mettent nos concitoyens à s'arracher littéralement les éditions supplémentaires des journaux de Nice, arrivés dans la journée. Le bureau des journaux, en haut du Cours, est envahi, l'on se dispute même des morceaux du *Petit Niçois*, de *L'Éclaireur* ou du *Phare du Littoral*, que dans leur avidité de nouvelles quelques-uns ont déchirés. *Le Petit Var* arrive par le train de minuit : il est aussitôt publié dans les rues et plus d'un quitte prestement sa couche pour se précipiter à la rencontre du vendeur[371].

Dans son édition du 5 juillet, *Le Journal de Grasse* apprend que *Le Petit Var* est en vente chez Monsieur Isnard sur le Cours[372]. À Cannes, *Le Petit Niçois* affirme que le même engouement est présent pour se procurer les informations des journaux de Nice : « On s'arrache *Le Petit Niçois* qui donne les premières nouvelles et, au fur et à mesure, durant toute la journée, on s'enlève les éditions qui arrivent à chaque train[373] ». Enfin, à Nice, on écrit : « Des dépêches nombreuses nous arrivent encore de tous les points du littoral, à Cannes, à Grasse, à Antibes, à Menton. Toute la population est sur pied. On s'arrache *Le Petit Niçois* que nous avons pu faire arriver dans ces localités à la première heure[374] ». La population est avide d'informations et c'est dans les espaces de passage et de rassemblement à l'usage de tous qu'elle peut se les procurer. D'ailleurs, lors de la parution de la quatrième édition du *Petit Niçois*, le 25 juin, vers 9 heures et demi du soir, le commissaire central de Nice a donné l'ordre à ses agents d'arrêter les vendeurs qui criaient le titre du journal, invoquant l'arrêté municipal interdisant le cri des journaux sur la voie publique après 10 heures du soir. Le journal déplore cette rigidité et affirme que des personnes très influentes de Nice étaient venues supplier le journal de continuer les éditions le plus tard possible et « tout le monde dans la soirée attendait des nouvelles[375]. » Cette anecdote montre bien combien l'espace public est investi, même à des heures tardives et au-delà de ce qui se fait habituellement. Les journaux de Provence relayent l'état d'esprit dans les autres villes où la population manifeste le même engouement pour les journaux. *Le Petit Niçois* écrit ainsi qu'à Bordeaux, le 25 juin, « les ouvriers et les employés se rendant à leur travail s'arrachent les journaux. » Même chose au Havre où, suite à une « cruelle émotion », « les éditions des journaux s'enlevaient ce matin rapidement[376]. » Ainsi, de très nombreux journaux multiplient les éditions dans la journée du 25 juin comme à Marseille où tous les journaux font une seconde édition[377] ou à Paris,

---

[370] Arch. dép. Alpes-Maritimes, presse numérisée accessible en ligne, *Le Journal de Grasse*, le 28 juin 1894, p. 2.
[371] *Id.*, *Le Journal de Grasse*, le 26 juin 1894, p. 2.
[372] *Id.*, le 5 juillet 1894, p. 4.
[373] *Id.*, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 2.
[374] *Id.*, le 25 juin 1894, 3e édition, p. 1.
[375] *Id.*, le 26 juin 1894, p. 2.
[376] *Ibid.*, page 3.
[377] *Id.*, *L'Éclaireur de Nice*, le 25 juin 1894, seconde édition.

dans la nuit du 25 au 26 juin[378]. C'est aussi le cas de plusieurs journaux du Var et des Alpes-Maritimes, où *L'Éclaireur de Nice* lui-même publie trois éditions dans la journée du 25 juin et *Le Petit Niçois* quatre éditions. Les bureaux des journaux peuvent devenir des lieux de rassemblement : à Paris de « grands rassemblements » se sont formés devant les bureaux des journaux[379]. Enfin, la presse écrite sert aussi de relais pour les appels au calme lorsque la situation dégénère. Ainsi, face à la gravité des troubles à Lyon, les journaux lyonnais lancent des appels au calme :

> Un appel des journaux lyonnais. Lyon, 27 juin, 3 h du mat. Les journaux de Lyon, en présence des troubles graves qui se produisent depuis trois jours, ont rédigé une protestation contre les violences commises et ont fait appel à la raison et au patriotisme de la population pour seconder l'action des pouvoirs publics. Le déploiement de forces de police est considérable[380].

À Cannes, après la prise à parti d'un ouvrier italien, *Le Courrier de Cannes* lance un appel au calme[381]. La publicité faite à l'attentat est grande. L'évènement monopolise la majorité de l'espace papier des journaux comme le montre cette considération d'un journal niçois :

> Il y a sans doute en ce moment bien des questions économiques et sociales à débattre mais l'heure n'est pas à ces discussions. Toutes les pensées sont tendues vers la lugubre scène qui vient de se passer à Lyon. L'impression qu'elle a produite est immense et l'on peut dire que le crime que ce misérable Santo a commis a plongé non seulement la France, mais l'Europe dans un véritable deuil. Nos gouvernants comprendront-ils cette fois qu'il est temps d'arrêter Messieurs les anarchistes dans les cours de leurs sinistres exploits[382] ?

De plus, les journaux en profitent pour interpeller les pouvoirs publics en prenant à témoin l'opinion publique de par la forme même de cette interpellation : un article, de fait, lu par le lecteur.

D'autre part, on constate que les rues et les cafés sont occupés par une population diversifiée et que l'espace public devient le lieu de partage de l'émotion populaire. *Le Journal de Grasse* écrit que « lundi matin, dès la première heure, le bruit de l'horrible attentat commis sur la personne du Président de la République courait de bouches en bouches, ne trouvant tout d'abord qu'un grand nombre d'incrédules[383] », et ajoute, dans une autre édition, que « la conversation roule sur cet unique et triste sujet, et l'indignation la plus sincère flétrit cet acte barbare[384]. » À Cannes, on évoque « une grande émotion » et il est dit

---

[378] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 2 ; « Paris 1 h du matin. Les journaux ont tous fait des éditions spéciales dans la soirée que le peuple s'arrache alors qu'il a très peu acheté les éditions du matin qui contenaient, il est vrai, peu de détails sur l'attentat. Beaucoup même ne donnaient pas la mort ».
[379] *Id.*, le 25 juin 1894, p. 10.
[380] *Id.*, le 27 juin 1894, p. 3.
[381] Arch. mun. Cannes, presse numérisée accessible en ligne, *Le Courrier de Cannes*, le 27 juin 1894 ; « Nous ne saurions trop recommander à nos concitoyens d'éviter ces altercations, qui pourraient entraîner des conséquences fâcheuses ».
[382] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 1.
[383] *Id.*, *Le Journal de Grasse*, le 5 juillet, p. 4.
[384] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Journal de Grasse*, le 26 juin 1894, p. 2.

pour cette ville qu'« on commente de toute part le crime commis à Lyon[385] ». À Cotignac, on parle de « stupéfaction et d'indignation[386] ». À Saint-Tropez, « sitôt que la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot, président de la République, a été répandue dans notre ville, la population toute entière a été plongée dans la tristesse. L'impression s'est peinte sur la figure de tout le monde[387] ». Les termes de consternation et d'indignation sont particulièrement utilisés pour décrire l'état d'esprit qui règne dans les diverses localités des Alpes-Maritimes et du Var[388], comme à Nice où *Le Petit Niçois* écrit : « La population de notre ville est plongée dans le deuil. L'effet produit par la nouvelle de l'assassinat produit une véritable sensation de stupeur. La consternation est générale. L'indignation contre le meurtrier n'est pas moindre. On s'épuise de commentaires sur les mobiles du crime[389] ».

L'espace public est le lieu de mobilisation de la population : à Nice, on assiste à l'ouverture d'une souscription pour dresser un buste à la mémoire de Monsieur Carnot dans « un endroit public », en rappel de son passage dans la ville[390] ; « l'animation dans les rues toute la soirée [du 25 juin] a été très vive. […] Plusieurs souscriptions ont été ouvertes par des particuliers, notamment par les habitués du café de la Régence[391]. » Les journaux relaient les télégrammes de condoléances, télégrammes provenant de diverses structures (comités religieux, sociétés des anciens élèves du lycée, etc.[392]), et sont publiés dans *Le Petit Niçois* les messages du conseil général des Alpes-Maritimes au gouvernement, à Mme Carnot et à M. Chiris, dont la fille devait épouser le fils de Sadi Carnot prochainement, de même que le télégramme du maire de Nice à Mme Carnot. De nombreux discours d'hommes politiques sont retranscrits comme celui du maire de Nice[393].

Le deuil et la tristesse sont visibles dans l'espace public. Son aspect s'en trouve ainsi modifié. Un peu partout, les établissements ont mis leurs drapeaux en berne « suspendus lugubrement au pied de la hampe, entourés d'une gaine de crêpe[394] », comme à Clans, dans la vallée de la Tinée[395]. Dans de très nombreuses villes, comme à Lyon, le deuil se manifeste aussi par la fermeture de magasins[396]. Le sentiment de tristesse est omniprésent[397]. La manifestation du dimanche qui a suivi l'attentat est décrite de façon précise par *Le Journal de*

---

[385] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 2 ; « des drapeaux voilés de crêpe ont été immédiatement mis en berne à la Mairie, aux écoles, bureau de poste, débit de tabacs, hôtels, cafés et à de nombreuses maisons particulières ».
[386] Arch. dép. Var, presse numérisée accessible en ligne, *Le Petit Var*, le 28 juin 1894.
[387] *Id.*, le 28 juin 1894.
[388] *Cf.* par exemple, pour les différentes villes de la région, *Le Petit Niçois*, édition du 26 juin 1894 (p. 2). Arch. dép. Alpes-Maritimes.
[389] *Id.*, 2e édition, p. 1.
[390] *Id.*, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 3.
[391] *Id.*, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 2. *Id.*, le 26 juin 1894, p. 2 ; « À Nice, la direction du café-concert de la Jetée Promenade a ouvert « d'un commun accord avec les habitués de l'établissement, une souscription patriotique pour offrir une couronne au regretté président de la République ».
[392] Comme le fait le *Petit Niçois*, 26 juin 1894, p. 2.
[393] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, 25 juin 1894, 3e édition.
[394] *Id.*, *Le Journal de Grasse*, le 28 juin 1894, p. 1.
[395] *Id.*, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin, p. 6.
[396] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 25 juin 1894.
[397] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 28 juin 1894, p. 3. Le correspondant du *Petit Var* pour Cannes écrit aussi : « Nos rues présentent un aspect très particulier ».

Grasse. On explique qu'après le coup de canon de onze heures, les magasins ferment aussitôt spontanément (on précise que cette décision n'est « nullement imposée ») :

> L'aspect de la ville est dans un état lamentable. On dirait qu'un fléau dévastateur a obligé nos concitoyens à déserter leurs habitations et que la mort a frappé de toutes parts parmi nous. […] Notre population entière est sur le Cours, formant une houle humaine si compacte, si dense qu'avec peine la circulation y est possible autant sur la belle esplanade ombragée de nos verts platanes, que sur le square Bellaud, que sur la route qui longe la promenade. […] La tristesse, l'émotion, se lisent sur le visage même des plus gais compagnons[398].

De la même manière, le rythme de la vie publique se trouve modifié. À Grasse : « À cause du deuil national, la musique municipale ne se fera point entendre demain, jeudi, dans son concert hebdomadaire » et une kermesse est reportée[399]. À Nice, les orchestres des cafés n'ont pas donné leurs concerts habituels. Le concert de la Jetée Promenade[400] n'a pas eu lieu. L'administration de cet établissement a fait placarder une affiche portant ces mots : « Relâche pour deuil national[401]. » En outre, à « Annecy, des manifestations hostiles se sont produites contre le café du Théâtre, où le patron avait laissé commencer son concert[402]. » Les institutions publiques voient leur fonctionnement bouleversé : à Grasse, le tribunal de première instance lève l'audience en signe de deuil[403].

Mais, l'indignation et l'anxiété ne tardent pas à céder le pas à la colère. Pour Bagnols, *Le Petit Var* écrit : « Aussitôt que la nouvelle de cet acte monstrueux et cynique a été connu, un sentiment de haine et d'indignation contre ces misérables sans patrie que la France entretient et nourrit trop légèrement s'est manifesté sur toutes les lèvres[404] ». À Lyon surtout, cela débouche sur des actes violents[405]. L'espace public est surinvesti et des groupes se font menaçants pour sa sécurité. Ainsi, rapidement, l'émotion populaire se teinte d'un sentiment de colère et de haine. L'espace public permet l'expression non seulement du deuil mais aussi de messages confus, tantôt républicains et patriotiques, tantôt nationalistes ou xénophobes. L'armée est alors contrainte d'arpenter les rues pour apporter la sécurité nécessaire dans l'espace public : « La cavalerie de Lyon continue à circuler dans les rues, acclamée aux cris de : " Vive l'armée ! À bas les Italiens ! "[406] ». Des manifestations ont lieu à Lyon « sur tout point de la ville[407] ». *L'Éclaireur de Nice* précise que « La foule a tout brisé également au Café Neuf ; la troupe n'est arrivée qu'avec peine à rétablir l'ordre. On l'acclame aux cris de " Vive Carnot ! vive l'armée ! Vengeance ! ". L'émotion a été indescriptible toute la nuit :

---

398 Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Journal de Grasse*, le 5 juillet 1894, p. 2.
399 *Id.*, le 28 juin 1894, p. 3.
400 Bâtiment à vocation ludique et touristique construit en 1882 et détruit lors de la Seconde Guerre mondiale.
401 Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 2.
402 Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 29 juin 1894.
403 Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Journal de Grasse*, le 5 juillet 1894, p. 2.
404 Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 28 juin 1894.
405 Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 25 juin 1894, p. 3 ; « […] exaspération populaire. La foule a abandonné les rues centrales de Lyon pour se porter vers la Préfecture, attendant les nouvelles avec une profonde anxiété. L'exaspération est générale. Des rixes graves ont éclaté dans deux restaurants qu'on supposait employer des garçons de nationalité italienne. Par moment, des groupes se dirigent vers la Permanence où est écroué l'auteur de l'attentat et réclament ce dernier pour que justice en soit immédiatement faite ».
406 *Id.*, le 25 juin 1894, 2e édition.
407 *Id.*, le 25 juin 1894, p. 10.

aujourd'hui, les magasins vont être fermés en signe de deuil[408]. » L'espace public est extrêmement sollicité et troublé, et l'État peine à rétablir l'ordre et à asseoir son autorité. Le journal peut aussi être un média dans la diffusion de messages haineux. À Marseille dont la population comprend environ 20 % d'Italiens[409], « un service d'ordre composé d'une dizaine d'agents en civil et de quelques agents de la paix ont été postés devant le consulat d'Italie[410]. » À Paris, les propriétaires de chantiers sur lesquels travaillent des Italiens ont demandé des agents à la Préfecture de police par crainte de troubles[411]. À Lyon, face aux rixes, l'opinion attend de l'armée qu'elle rétablisse l'ordre dans l'espace public[412]. L'armée contribue donc aussi au surinvestissement de l'espace public pour rétablir l'autorité de l'État dans un espace qui tend à lui échapper comme semble aussi le rapporter le correspondant de *L'Éclaireur de Nice* : « La situation est des plus graves. À la Guillotière, des bandes commettent de nombreux excès. Les cuirassiers chargent sabre au clair. Une délégation de la chambre de commerce vient de se rendre à la préfecture pour demander que l'on prenne des mesures nécessaires pour mettre un terme à cette situation. Beaucoup demandent la proclamation de l'état de siège. L'émotion est considérable. On se plaint de l'insuffisance des mesures employées jusqu'ici[413] ».

Parallèlement, les journaux de la région ont tendance à mettre en valeur le calme qui règne dans les villes de Provence par opposition aux troubles lyonnais. *La sentinelle mentonnaise* écrit que « la ville de Menton a montré en cette circonstance son dévouement à la France, son attitude comme ville-frontière a été admirable. Le calme le plus parfait n'a cessé de régner ici[414]. » L'absence d'agitation à Menton est aussi relayée par le correspondant du *Petit Var*[415], dans la cité niçoise par *Le Petit Niçois*[416] et *L'Éclaireur de Nice*[417]. Cependant, cette valorisation du calme des villes de la région se fait parfois au détriment de l'information. Ainsi, à Draguignan, des menaces auraient été proférées à l'encontre des Italiens mais seul *Le Courrier de Cannes* s'en fait l'écho alors que *Le Petit Var* vante au contraire le calme de la cité dracénoise[418].

---

[408] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 25 juin 1894, p. 10.
[409] Yvan Gastaut, « Histoire de l'immigration en PACA au XIXe et XXe siècle», dans *Hommes et migrations*, n° 1278, mars-avril 2009, p. 50.
[410] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 25 juin 1894, 2e édition.
[411] *Id.*, *Le Phare du Littoral*, 25 juin 1894, 2e édition, p. 1.
[412] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 25 juin 1894 ; « « L'armée circule à Lyon et est acclamée par la foule ».
[413] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 3. Le 26 juin, le correspondant indiquait : « Des bandes ont parcouru les rues. La population indignée crie : « À bas l'Italie ! À bas Crispi ! ». Un grand nombre de magasins dont les propriétaires sont italiens sont saccagés ou incendiés. Un escadron de cuirassiers a chargé les manifestants. […] De nombreux cris de « Vengeons Carnot ! » sont poussés. Cette nuit, des désordres nombreux sont signalés ; les épiceries sont pillées et brûlées. La foule est menaçante. La police ne peut pas maintenir l'ordre » (*id.*, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 2).
[414] Arch. mun. Menton, *La sentinelle mentonnaise*, le 3 juillet 1894, p. 1.
[415] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 29 juin 1894 ; « Menton, ville située à dix minutes du pont Saint-Louis qui nous sépare de l'Italie, Menton la ville frontière, est plus que toute autre en rapports constants et journaliers avec des Italiens appartenant à toutes les classes de la société : eh bien ! On a compris ici que des démonstrations hostiles seraient dangereuses et inutiles devant un si terrible malheur. Notre population est restée calme ».
[416] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, 3e édition, p. 10.
[417] *Id.*, le 28 juin 1894, p. 3 ; « Une constatation qu'il nous est agréable de faire est celle du calme absolu qui règne en ville, à côté des désordres de Lyon et des troubles de Paris. Les Niçois ont conservé dans ce deuil national la complète tranquillité qu'il sied d'avoir dans une ville-frontière ».
[418] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 27 juin 1894.

Enfin le surinvestissement de l'espace public se manifeste aussi par la propagation de rumeurs en tout genre. *L'Éclaireur* écrit par exemple : « Fausses nouvelles. Suivant la coutume, des bruits non fondés courent à la Chambre où l'on affirme que notre ambassadeur à Rome aurait été assassiné. On affirme aussi que le cocher qui conduisait M. Carnot se serait suicidé à la suite de l'émotion ou devenu fou[419] ». L'ampleur que prennent certaines fausses nouvelles impliquant des Italiens témoigne aussi du climat d'inquiétude générale régnant. Cependant, une partie de la population s'indigne contre ces fausses allégations et certains l'expriment dans l'espace public de manière violente comme le montre cet article de *L'Éclaireur* de Nice :

> Manifestations à Paris. Des protestations s'élèvent sur les boulevards et des rassemblements se forment à tous les carrefours. Des bagarres se produisent. Les agents font circuler le public. L'opinion publique est très indignée de la légèreté avec laquelle certaines fausses nouvelles sont facilement colportées par le public parisien[420].

2. La perception des Italiens au lendemain de l'attentat

Il s'agit maintenant de comprendre comment la presse et les pouvoirs publics perçoivent la présence italienne en France en tentant de cerner les ruptures et les permanences de perception qui adviennent avec l'attentat de Caserio.

En Provence et dans les contrées limitrophes, les Italiens ont depuis toujours une image ambivalente dans l'espace public. Les journaux font état de leur présence ancienne liée aux migrations saisonnières entre le Piémont et le sud de la France. Un article de *La revue de Cannes*, paru en 1865, témoigne des liens anciens avec la ville de La Brigue[421] : « C'est du bourg de Briga, que viennent à Cannes, durant la saison d'hiver, toutes ces jeunes et infatigables femmes, au corsage rouge écarlate et noir, et dont le visage gracieux respire tout à la fois la santé, la franchise et la force [...][422] ».

En dépit de l'aspect folklorique que cet article prête aux migrantes italiennes, la présence transalpine est présentée ici comme quelque chose d'habituel, de quasi-naturel. En outre, un « type » positif semble émerger de la description de ces montagnardes d'outre-monts, associées à des vertus que leur environnement d'origine leur aurait procurées (« santé », « franchise », « force », etc.)[423]. Si cette description n'est pas dénuée de clichés, s'en dégage néanmoins une vision positive des migrantes italiennes présentes en Provence.

Pourtant, parallèlement, avec l'entrée de l'Italie dans la Triplice (ennemie de l'extérieur) et la présence d'Italiens anarchistes dans le pays (ennemis de l'intérieur), l'image de l'Italien dangereux, impulsif et prêt à sortir son couteau au moindre accrochage, n'en reste pas moins omniprésente dans les journaux, dans toute la seconde partie du XIXe siècle. Outre la

---

[419] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 6.
[420] *Id.*, le 27 juin 1894, p. 3.
[421] Laurie Strobant, *Les Italiens dans la ville de Cannes entre 1880 et 1914 : réseaux migratoires, installation et insertion socioprofessionnelle*, mémoire de master 1, dir. Jean-Luc Pinol, Université de Nice, 2011 (Bibliothèque de l'École normale supérieure de Lyon, Archives municipales de Cannes).
[422] Arch. mun. Cannes, *La revue de Cannes*, 1865, p. 3.
[423] *Cf.* l'analyse plus détaillée dans Laurie Strobant, « La position complexe des nourrices italiennes du sud de la France à la Belle Époque : l'exemple des Alpes-Maritimes et du Var », dans *Recherches régionales. Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, 2015, n° 209, p. 63.

dimension archaïque à laquelle est associée la figure de l'Italien, la bagarre et l'absence de raisonnement constituent aussi des topoï dans les descriptions de ces migrants.

Ainsi, dans les années 1870, les divers journaux cannois évoquent aussi (et déjà) les Italiens en ces termes : « Messieurs les Piémontais continuent à se livrer à leurs délassements habituels ; les coups de couteaux vont bon train, aussi a-t-on été obligé d'envoyer quelques-uns de ces braves devant la police correctionnelle de Grasse[424] ». Dans un article paru dans *Les Échos de Cannes* en 1872, il est fait état d'un incident survenu lors de la Sainte-Cécile : un jeune homme apeuré avait troublé les festivités en prétendant être poursuivi par des Piémontais armés de couteaux. On peut y lire alors les « recommandations » du journaliste qui peuvent faire sourire, mais qui ne sont pas sans refléter ce sentiment de supériorité des Français vis-à-vis des Italiens :

> Nous voudrions aussi recommander à messieurs les Piémontais de laisser séjourner leurs couteaux dans leurs poches. Les Italiens comme les Français aspirent à devenir des hommes ; or, cette déplorable coutume qu'ont les Piémontais de sortir leurs couteaux à la moindre discussion les rapproche plus des sauvages que des êtres raisonnables et civilisés. Dans les siècles où nous sommes ces arguments tranchants ne doivent plus être d'usage[425].

Puis le ton « gentiment » moralisateur se fait beaucoup plus violent : « C'est cet oubli de la raison chez chacun de nous qui seul peut justifier la nécessité des gouvernements despotiques et des mesures répressives. À ceux qui ne savent pas se conduire en hommes, il faut bien donner des maîtres qui les conduisent la verge à la main[426] ».

Ainsi, l'image de l'Italien trouble-fête mettant en danger la sérénité de l'espace public est un véritable topos entretenu par la presse provençale. En découle une volonté de contrôle pour « sécuriser » un espace public qui serait envahi par ces étrangers :

> Depuis les tristes évènements politiques que nous avons traversés, une foule d'individus, sans moyens d'existence et peu désireux de vivre honnêtement en travaillant, encombrent la province, et nul doute que beaucoup de ces misérables s'apprêtent à se dissimuler dans les villes de saison qu'ils savent être le rendez-vous des étrangers. Il importe donc que, partout, la police redouble d'activité et de vigilance ; aussi croyons-nous qu'il serait indispensable d'exiger de tous ceux qui arrivent soit par les voies ferrées soit par les voitures publiques l'exhibition des papiers attestant leur identité[427].

Une image ambivalente des Italiens est donc véhiculée par la presse, entre présence quasi-naturelle en Provence et menace pour l'espace public. Avec l'attentat de Caserio, ce sont les clichés négatifs qui se voient renforcés.

Dans son édition du 25 juin 1894, *Le Courrier de Cannes* fait l'annonce de l'assassinat du Président Carnot dans la nuit. Plusieurs colonnes racontent le déroulement des évènements : le coup de poignard, la foule qui se jette sur le suspect, l'interpellation, etc. Puis, en gras, apparaissent les premiers éléments concernant l'agresseur : « L'assassin déclare être d'origine italienne et se nomme Caserio Giovanni Santo. Il parle très difficilement le français. Il dit habiter Cette [Sète] depuis six mois et être arrivé ce matin même à Lyon et être âgé de vingt-deux ans. […] On l'a fouillé et on a retrouvé sur lui un livret d'ouvrier qui a été signé à

[424] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 6 mars 1874.
[425] *Id.*, *Les Échos de Cannes*, 1872.
[426] *Id.*, p. 6.
[427] *Id.*, *Le Courrier de Cannes*, le 14 septembre 1871.

Paris le 20 juin 1894[428] ». La non-francité du présumé coupable est la première chose mise en avant dans la caractérisation de l'assassin. Or, ceci constitue une constante pour l'ensemble des journaux[429].

L'image de l'Italien vecteur d'insécurité dans l'espace public est développée par la presse. Les arrestations de Transalpins sont signalées comme dans l'édition du mercredi 28 juin du *Petit Var* qui indique l'expulsion d'anarchistes italiens. De plus, les incidents impliquant des Italiens sont retransmis, et de manière incomplète à plusieurs reprises. À Cannes, on signale le 25 juin un fait divers faisant état de coups de couteau reçus par un Italien d'un autre Italien[430]. Le choix de publier ce type de fait divers entretient inexorablement le cliché de l'Italien porteur de couteau et menaçant la tranquillité publique. Par ailleurs, d'une manière très incomplète, *L'Éclaireur de Nice* indique simplement qu'à Marseille « deux Italiens ont été arrêtés rue des Templiers pour avoir giflé un passant[431] », sans aucune autre explication. Il semble s'agir ici d'une volonté d'accentuer l'attention sur les incidents impliquant des Italiens. Relater ce type d'évènement en n'ayant que très peu d'informations à disposition est un choix délibéré du journal. Par ailleurs, les journaux ne manquent pas de signaler les quelques Italiens soutenant prétendument l'assassin et s'illustrant comme fauteurs de troubles. *Le Petit Niçois*, dans son édition du 26 juin, souligne que la veille à Toulon, dont l'arsenal emploie depuis longtemps un part conséquente de Transalpins[432], « une rixe a éclaté à bord du bateau de commerce le Richardson, mouill[ant] dans le port […], entre des ouvriers italiens employés au déchargement et des marins français. Un Italien nommé Bono, qui aurait proféré, au cours d'une querelle, une injure pour M. Carnot, et qui avait tiré son couteau, a été violemment frappé à la tête avec une barre de fer. Il a été transporté mourant à l'hôpital[433]. » Le même journal évoque aussi une rixe à Belfort[434]. *L'Éclaireur de Nice* évoque aussi Tunis, considérée à l'époque comme la province[435]. Le récit de ces provocations nuit à l'image de l'ensemble de la communauté transalpine et conforte l'idée de l'Italien ennemi de l'intérieur, qui soutiendrait forcément l'action meurtrière de son compatriote Caserio. Tout cela entretient l'image menaçante des ressortissants italiens dont le cliché de l'homme primaire au couteau nourrit déjà la presse depuis plusieurs décennies.

---

[428] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 25 juin 1894, p. 1.

[429] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 25 juin 1894, p. 1 ; « L'assassin déclare être d'origine italienne et se nommer Caserio Giovanni Santo. Il parle très difficilement le français », ces éléments constituent aussi les premiers mots, en gras et dans une police différente du reste de la page.

[430] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 25 juin 1894, p. 2 ; « Coups de couteau.- Hier soir, vers 9 h et demi, le nommé Santaronita Vincent, sujet italien, âgé de 37 ans, en sortant d'un café du port a été frappé d'un coup de couteau par un de ses compatriotes, nommé Defferan Laurent. Ce dernier a immédiatement pris la fuite et est allé se cacher dans le chantier du port où les agents de la sûreté n'ont pas tardé à l'arrêter. Il a été fouillé et on l'a trouvé porteur de deux couteaux. Interrogé par le commissaire central, Defferan a fait des aveux complets. Quant à Santaronita, après avoir reçu des soins empressés à la pharmacie Sausseron, il a été transporté à l'hôpital où les docteurs Vernet et Girard lui ont prodigué les soins que nécessitait son état. La blessure est sans gravité ».

[431] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 2.

[432] En 1860 déjà, les Italiens constituent un tiers des admissions à l'arsenal. D'après, Yvan Gastaut, *op. cit.*, p. 50.

[433] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 2.

[434] *Id.*, p. 3 ; « Hier au soir, un ouvrier français, à la suite d'une discussion avec un ouvrier italien au sujet de l'assassinat de Carnot, a reçu de son antagoniste un coup de couteau à la figure. L'ouvrier italien a été arrêté ».

[435] *Id.*, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 4 ; « Des manifestations se sont produites. Une rixe a eu lieu entre un ouvrier français et un Italien au sujet de l'attentat contre M. Carnot. L'ouvrier français a reçu un coup de couteau à la figure ».

Enfin, ces évènements témoignent surtout de l'extrême tension régnant dans l'espace public suite à l'assassinat du Président. Notons aussi que *L'Éclaireur de Nice*, dans son édition du 27 juin, présente les étrangers comme les principaux fauteurs de troubles à Lyon alors même que les éditions précédentes indiquaient qu'ils en étaient justement les principales victimes[436].

Tout lien avec l'Italie apparaît désormais suspicieux comme le montre l'évocation d'une dame, Madame Samuel, qui est soupçonnée d'avoir eu pour amant un homme, Marius Vielly, qui avait tenu les propos suivants : « Carnot va venir à Lyon, quelqu'un montera dans sa voiture et le tuera ». L'article ajoute que cette femme est mariée à un Italien et est en instance de divorce[437]. Or, cette information n'est en rien pertinente quant à l'affaire dans laquelle elle semble impliquée. Le fait que son mari soit de nationalité italienne n'a *a priori* pas de rapport avec le fait que son amant soit soupçonné d'avoir des liens avec Santo. La simple nationalité de son ancien mari semble s'ajouter comme une charge supplémentaire aux suspicions qui pèsent sur la femme. Le journal participe ainsi à l'amalgame : l'Italien constitue un risque fort d'anarchisme. Si les anarchistes italiens ont bien joué un rôle important dans l'implantation de ce courant de pensée en France[438], ils ne représentent qu'une infime minorité des Transalpins vivant sur le sol français. Ainsi, parmi les anarchistes recensés dans le pays par les services de police entre 1894 et 1903, on ne compte que 882 Italiens[439]. Il convient de mettre ce chiffre en perspective en rappelant qu'entre 1896 et 1902, ce sont près de 250 000 Italiens qui migrent vers la France (soit comme pays de transit, soit comme pays d'installation)[440] et qu'en 1901, le total de la population italienne vivant dans le pays s'élève à 330 000 personnes[441]. En ce qui concerne les Alpes-Maritimes, on note, en fonction des sources, entre une cinquantaine et une centaine d'anarchistes italiens entre 1892 et 1894. Pour ce qui est du Var, malgré la difficulté à dénombrer ces militants (de par l'importante mobilité des nombreux travailleurs saisonniers), on ne compte à cette période qu'une poignée d'Italiens anarchistes, principalement localisés à La Seyne-sur-Mer[442]. Ces éléments témoignent de l'extrême marginalité de ces individus.

Certains journaux locaux n'hésitent pas à mêler l'attentat à la politique extérieure de l'Italie, pays pointé du doigt à l'occasion de l'attentat. *Le Petit Var* rappelle la « dette » de l'Italie vis-à-vis de la France qui a aidé le roi Victor-Emmanuel à unifier l'Italie, une dette jusqu'à présent honorée uniquement, selon le journal, par l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne dans le cadre de la Triplice et l'assassinat par un Italien d'un président

---

[436] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 5 ; « Calme rétabli. Lyon, 27 juin, midi. On évalue à 2000 environ le nombre des individus arrêtés et sous les verrous. Beaucoup sont inculpés de crimes et de vols à main armée, de pillage et d'incendie. Il se trouve parmi eux un grand nombre d'étrangers qui seront tous expulsés. La troupe qui a occupé la ville pendant toute la nuit est rentrée ce matin dans ses divers casernements. Grâce à ces mesures énergiques tout est actuellement rentré dans l'ordre et de nouveaux troubles ne sont plus à redouter ».

[437] *Id.*, le 26 juin 1894.

[438] Stéphane Mourlane, « Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIXe siècle : le choix de la marginalité ? », dans *op. cit.*

[439] Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle*, Rome, École française de Rome, 1981, vol. II, p. 877-878 ; Émile Temime, dir., *Histoire des migrations à Marseille*, Aix-en-Provence, Edisud, t.2, p. 865.

[440] Pierre Milza, dans *Voyage en Ritalie*, *op. cit.* p. 76

[441] Recensement de population de 1901. La Statistique Générale de la France.

[442] Stéphane Mourlane, *op. cit.*

français[443]. Le journal mêle alors considérations politiques et acte individuel englobant ainsi l'ensemble de ce qui se rapporte à l'Italie, y compris les ressortissants, en un tout négatif.

Par ailleurs, de fausses rumeurs étayant l'idée d'une Italie menaçante circulent dans l'espace public comme le souligne notamment *Le Petit Var* dans son édition du mercredi 28 juin : l'ambassadeur français à Rome aurait été assassiné. Le journal s'empresse de démentir cette rumeur et ajoute qu'un « mouvement de panique s'empare des populations ». D'ailleurs à Rome, les ministres démentent aussi rapidement les rumeurs circulant en France faisant état de Français tués en Italie[444]. Pour ne rien arranger, les fausses rumeurs sont parfois confirmées par les journaux eux-mêmes, comme *L'Éclaireur de Nice* qui écrit : « La nationalité de l'assassin. Selon un bruit qui a circulé dans les couloirs, l'assassin de M. Carnot ne serait pas d'origine italienne mais serait suisse, né dans le canton du Tessin. Ce bruit est confirmé[445] ». Ce même journal fustige pourtant les fausses accusations d'un autre journal, *La Cocarde*[446]. L'effervescence et la confusion règnent et la crainte de l'étranger apparaît comme une constante associée au surinvestissement de l'espace public mis en avant à travers cette abondance de rumeurs.

3. La mise en cause de la présence italienne dans l'espace public

Les Italiens sont présents dans les discours et plusieurs journaux font le choix d'en relayer certains visant notamment à opérer une distinction entre Français et Italiens. Or, cette distinction tend à exclure la communauté italienne du deuil national de son pays d'accueil, à l'instar de celle faite par *Le Journal de Grasse* : « Dans ce jour de deuil, une seule consolation nous reste, c'est que l'assassin n'est pas français[447] ». *L'Éclaireur de Nice* relaie, quant à lui, les propos du journal *Le Temps* qui indique que « ç'a été un soulagement pour la conscience publique, dans le deuil où le pays est plongé, d'apprendre que l'assassin du Président n'était pas français[448] ». On joue ainsi sur la mise à l'écart de la population étrangère pour favoriser l'union nationale. Même réaction pour M. Armand, deuxième adjoint au maire d'Antibes : dans son discours du 27 juin, prononcé devant le conseil municipal, il affirme que « dans le deuil où le pays est plongé, ça a été un soulagement pour la conscience publique d'apprendre que cet assassin n'était pas un Français[449] ». De la même manière, le 26 juin, le correspondant de Golfe-Juan pour *L'Éclaireur de Nice*[450] indique « au nom des bons Français du Golfe, nous déposons sur le cercueil de Monsieur Carnot le modeste hommage de notre admiration et de notre reconnaissance ». Les étrangers ne sont clairement pas associés au deuil du Président.

---

[443] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 27 juin 1894.
[444] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 28 juin 1894, p. 1.
[445] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 25 juin 1894, troisième édition.
[446] *Id.*, le 27 juin 1894, p. 3 ; « Le bruit a couru dans la Chambre que M. Billot, ambassadeur de France à Rome, avait été victime d'un attentat. Quoique démentie aussitôt, cette nouvelle a produit une vive sensation. Quelques journaux se sont fait l'écho de ce bruit. […] À Paris, les vendeurs de la « Cocarde » ont été arrêtés partout pour publication de la nouvelle que M. Billot aurait été tué. Des ordres ont été donnés pour protéger l'ambassade d'Italie. L'indignation est générale contre la « Cocarde ». On croit que des poursuites auront lieu ».
[447] *Id.*, *Le Journal de Grasse*, le 28 juin 1894, p. 1.
[448] Propos relayés par *l'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 2.
[449] *Id.*, le 28 juin 1894, p. 2.
[450] *Id.*, le 26 juin 1894, p. 3.

Ils sont évincés de l'indignation publique[451]. Le discours se dit patriotique mais serait plutôt nationaliste et semble exclure, de fait, les Italiens ou les étrangers d'une manière générale du deuil national. De même, dans une lettre relayée par *L'Éclaireur de Nice*[452], Mgr Coullié, archevêque de Lyon, « propose de faire célébrer un service solennel afin que toutes les âmes françaises se rapprochent dans ce grand deuil. L'union de tous, dit-il, attirera sur notre patrie les bénédictions dont elle a tant besoin ». En Provence, où l'immense majorité des flux migratoires provient du Piémont dans une logique de contacts transfrontaliers anciens et alors que les modes de vie des Provençaux et des Piémontais sont très proches[453], cette séparation entre Français et Italiens dans le partage du deuil apparaît d'autant plus artificielle.

Dans un troisième temps, on constate que, face au contexte tendu induit par l'attentat, la visibilité des Italiens dans l'espace public tend à devenir insupportable pour une partie de l'opinion. L'attentat de Caserio nourrit la stigmatisation de la communauté italienne. Des actes italianophobes ne tardent pas à voir le jour. On assiste alors à des destructions de commerces, à Lyon en particulier, des destructions relayées par les journaux provençaux. *L'Éclaireur de Nice* fait part de ces manifestations :

> On télégraphie de Lyon que la foule, ayant appris que l'assassin du Président de la République était un Italien, a été exaspérée. Une colonne de plusieurs milliers de personnes munie de drapeaux arrachés aux édifices pavoisés, s'est dirigée en hurlant vers le consulat d'Italie en criant vengeance […]. L'assassin est un Italien, il est âgé de 22 ans et se nomme Cesario Santo. La foule furieuse qu'on l'eût soustraite à la justice, a ravagé le restaurant italien Casati qui se trouve non loin de l'endroit du crime, puis elle s'est rendue chez le consulat d'Italie que de nombreux agents sont allés protéger[454].

L'organe indique qu'après la destruction des restaurants et café Casati, des « cris de vengeance ont été poussés contre les Italiens[455] ». À travers ces actes de vandalisme (destruction de commerces italiens donnant, de fait, sur la voie publique), on constate qu'une partie de l'opinion veut effacer toute trace d'italianité dans l'espace public : à « Lyon, 25 juin, 6 h du mat. Le drapeau et l'écusson du consulat italien ont été enlevés par la foule qui a mis le feu au café Casati, place Bellecour […][456] ». Un sentiment de xénophobie envahit l'espace public. Tout ce qui a une consonance italienne tend à en être rejeté. Dans sa deuxième édition du 25 juin, *Le Petit Niçois* insiste sur le sentiment d'insécurité des populations italiennes dans cet espace public qui devient un lieu de danger[457]. Le jour suivant, les saccages de commerces

---

[451] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 3 ; « Le jour suivant, le correspondant de Golfe-Juan adopte à nouveau la même perspective : « nos braves pêcheurs devaient célébrer dimanche prochain avec un éclat inaccoutumé la fête de Saint-Pierre, leur patron. Tout était arrêté lorsque le terrible malheur que l'on sait est venu jeter la consternation dans le cœur de tout bon Français. En véritables patriotes, les pêcheurs ont alors décidé de supprimer toute la partie du programme ayant trait aux réjouissances ».

[452] *Id.*, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 3.

[453] Ralph Schor, « L'image de l'Italien dans la France de l'entre-deux-guerres », dans *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, École française de Rome, 1986, p. 89.

[454] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 25 juin 1894, 1ère édition.

[455] *Ibid*.

[456] *Id.*, le 25 juin 1894, 2e édition.

[457] *Id.*, *Le Petit Niçois*, le 25 juin 1894, p. 1 ; « Dans les rues – Les mesures d'ordre – Au consulat d'Italie. Lyon 2h50 du mat. – La fureur de la foule va croissante. Les Italiens ou soupçonnés tels sont pourchassés dans les rues ; les agents se multiplient ; ils font aux individus ainsi poursuivis rempart de leurs corps, et ils les entraînent dans les postes de police transformés en refuges. Des patrouilles à cheval parcourent à grand trot toutes les rues

et sièges d'associations à Lyon sont évoqués[458]. Face à cette pression xénophobe, des signes de l'appartenance transalpine, tels que le drapeau italien au consulat, sont retirés de l'espace public. *Le Petit Var* indique dans son édition du 27 juin qu'à Lyon, « dans la soirée et dans la nuit, tout ce qui avait comme enseigne un nom italien a plus ou moins été saccagé[459] » et, le jour suivant, le même journal fait état de « plus de quarante épiceries italiennes saccagées ou pillées » pour la seule journée du 27 juin[460].

L'Éclaireur de Nice relate également des actions menées contre les Italiens[461]. La pression sur les employeurs d'Italiens est aussi très forte : à Lyon, de « nombreux usiniers qui emploient des ouvriers italiens ont reçu des lettres menaçantes et se sont décidés à se séparer, au moins momentanément, de leur personnel[462]. » Concernant le secteur d'activité secondaire, il convient en effet de rappeler qu'à la fin du XIXe siècle, outre l'emploi de nombreux ouvriers italiens dans le bâtiment, ces derniers représentent aussi une main d'œuvre non-négligeable des soieries et autres ateliers de verriers de Lyon[463]. *Le Courrier de Cannes* évoque pour la cité lyonnaise, outre « l'intervention de l'armée pour ramener le calme dans le quartier de la Guillotière », le départ de « nombreuses familles italiennes vers la Suisse et l'Italie[464] ». D'une manière générale, on note à ce moment-là qu'un grand nombre de familles italiennes quittent la France par peur de représailles[465].

Mais les troubles italianophobes ne sont pas présents uniquement à Lyon. *L'Éclaireur de Nice* informe qu'à Paris « des troubles se sont produits au faubourg Montmartre, où la foule a voulu saccager une épicerie italienne[466]. » À Valence, on signale qu'un « individu a été arrêté au moment où, armé d'un fusil, il menaçait de tuer les ouvriers italiens d'une fabrique de meubles[467]. » Dans la région de Nancy, où les Italiens s'illustrent depuis les années 1870 dans le secteur des mines, la sidérurgie et le bâtiment[468], on mentionne qu'un Italien vivant en France depuis dix ans et père de sept enfants « voit sa maison assaillie, il est jeté par la fenêtre et décède » ; à Grenoble, 200 ouvriers italiens sont congédiés par leur patron[469]. Les Italiens sont présentés ici comme des victimes « dans une grande misère[470] ».

---

afin de porter secours sur les points menacés. Des soldats d'infanterie gardent les deux extrémités de la rue habitée par le consul d'Italie ».

[458] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 1 ; « Les manifestants se sont également portés cette nuit dans les rues Paul-Bert et de Chaponnay, spécialement habitées par des Italiens, et ils y ont mis à sac la salle de L'Harmonie Italienne, ainsi qu'une épicerie et quelques boutiques de marchands de vins. Une soixantaine d'arrestations ont été opérées. Le consulat italien est toujours gardé par des sergents de ville. Sur la prière des autorités, le consul d'Italie a retiré le drapeau italien, en laissant la hampe qui est constamment attachée à son balcon ».

[459] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, 27 juin 1894.

[460] *Id.*, 28 juin 1894.

[461] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 2 ; « Les troubles à Lyon, 11 h du matin. Des bandes comprenant plusieurs milliers de personnes dévalisent de fond en comble les boutiques des Italiens. Des comestibles sont jetés sur la place du haut des fenêtres. Le restaurant Dominique a été brûlé ».

[462] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 28 juin 1894, p. 1.

[463] *Cf.* Jean-Luc de Ochandiano et Nuria Pastor Martinez, *Lyon à l'italienne*, Lyon, éditions Lieux Dits, 2016.

[464] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, 27 juin 1894.

[465] Stéphane Mourlane, « Les anarchistes italiens dans les Alpes-Maritimes et le Var à la fin du XIXe siècle : le choix de la marginalité ? », dans *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 69, 2004, p. 189-198.

[466] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 3.

[467] *Id.*, le 26 juin 1894, p. 2.

[468] Catherine Grosjean, « Les Italiens dans le bâtiment lorrain (1870-1914) », dans *Cahier des annales de Normandie*, vol. 31, n° 1, 2001, p. 115.

[469] *Id.*, le 27 juin 1894.

La tension est aussi visible localement. À Grasse, ville qui compte déjà plus de 18 % d'Italiens en 1891[471], on signale que « le drapeau italien est mis en berne à l'agence consulaire et gardé à vue pendant la journée de lundi par la police[472]. » À Cannes, la rubrique « chronique locale » du *Courrier de Cannes*, indique :

> Hier soir, vers neuf heures, quelques jeunes gens se mirent à poursuivre un ouvrier italien, qui se réfugia au bar Montevidéo. Un rassemblement s'étant formé devant cet établissement, M. le Maire, avisé, se rendit immédiatement sur les lieux et pria les curieux qui se trouvaient là de se retirer et d'éviter ainsi tout désordre, les étrangers en résidence à Cannes ayant droit au respect et à la protection accordés à tous les citoyens dans les pays libres. Naturellement on se sépara aussitôt, sans mot dire[473].

Le journal évoque ensuite la préfecture du Var : « À Draguignan, des menaces ont été proférées contre les Italiens lorsque l'on a su que l'assassin de Carnot était un Italien[474] ». Il est toutefois intéressant de noter que ces menaces n'ont pas été relayées dans *Le Petit Var*. Enfin, à Marseille, la tension est également palpable[475].

Or, le ton de certains journaux n'est pas sans « excuser » les auteurs des troubles italianophobes de Lyon. Ainsi, *Le Courrier de Cannes* écrit le 25 juin : « Les manifestants, dans l'état d'exaspération où les met l'attentat, commis contre le chef de l'État, ont renversé les tables, les chaises et brisé les glaces des cafés Casati et Maderni[476] ». Le passage souligné montre que l'on essaie en quelque sorte de donner des justifications aux actes de destruction commis[477]. Le mercredi 27 juin, *Le Petit Var* va même jusqu'à écrire :

> Quelques incidents regrettables, quoique sans grande importance, se sont bien produits sur divers points, notamment à Lyon : mais qui ne comprendra ni n'excusera les entraînements qui sont les conséquences du tragique évènement de Lyon ? […] Des magasins occupés par des Italiens ont été saccagés. Rue Tête d'Or, une épicerie italienne a été saccagée sur la chaussée où gisent des débris de toute nature entassés et auxquels la foule a mis le feu. Un agent a été blessé. Même rue, le comptoir du café de Torino a subi le même sort. Les chaises et les tables sont été brûlées sur la voie. Rue Robert, une épicerie, Le comptoir d'Italie, a subi le même sort. Des incidents identiques se sont produits rue Marignan, rue Champ-Fleuris et rue Garibaldi. Tous ces feux font que les pompiers sont appelés sur tous les points à la fois. Mais partout, heureusement, ce sont des « autodafés » plutôt que des incendies[478].

---

[470] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 27 juin 1894.
[471] D'après le tableau de données de Stéphane Kronenberger « Grasse : terre d'immigration en Provence (1851-1914) », dans *Recherches Régionales. Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, 2014, n° 207, p. 2.
[472] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Journal de Grasse*, le 28 juin 1894, p. 2.
[473] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 27 juin 1894.
[474] *Id.*, le 27 juin 1894.
[475] *Ibid.*, « une grande animation règne à Marseille. La nouvelle de la mort de Carnot a été accueillie par les cris de "À bas les étrangers ! Mort à l'assassin" ».
[476] *Id.*, le 25 juin 1894, p. 1.
[477] *Id.*, le 25 juin 1894, p. 2. Le journal signale dans la ville l'« exaspération est générale » juste avant d'informer que des « rixes graves ont éclaté dans deux restaurants qu'on supposait employer des garçons de nationalité italienne ».
[478] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 27 juin 1894, p. 1. Il est également indiqué d'autres destructions de commerces italiens pour le mercredi 27 juin, mais là encore on limite la gravité : « ce sont toujours des mobiliers italiens ou amoncellements d'objets qui brûlent au milieu des rues sans faire rien craindre pour les maisons », presque comme si ces actes étaient des actions de personnes bienveillantes pour la population.

Les termes utilisées (« incidents », « autodafés plutôt que des incendies ») semblent viser à limiter la gravité des actes italianophobes. Plus tard, il est indiqué que le juge d'instruction, M. Benoist estime qu'il n'y a pas eu de troubles graves. D'autres événements sont néanmoins décrits comme la mise à sac de la salle où se réunit « L'Harmonie italienne », évoquée précédemment[479]. On semble davantage s'inquiéter des dommages causés par ces troubles à l'image de la ville de Lyon qu'aux conséquences pour les Italiens : « Toute la population honnête, sans distinction demande hautement que les autorités prennent des mesures énergiques contre les malandrins qui causent un préjudice considérable au bon renom de la cité et au commerce » (*Le Petit Var*)[480]. Dans son édition du vendredi 29 juin, le journal *Le Petit Var* indique que « Les Italiens employés dans de nombreux établissements ou dans les usines sont partis d'eux-mêmes ou ont été congédiés. Plus de 300 000 francs ont été retirés par eux, de la Caisse d'Épargne », sans plus de commentaire ni d'indignation particulière[481]. L'indication des 300 000 francs retirés semble simplement témoigner d'une inquiétude quant aux liquidités disponibles. *L'Éclaireur de Nice* semble, quant à lui, tenir un double discours : alors qu'il indique que « la population lyonnaise affirme par le calme et le recueillement de son attitude, la grande douleur que lui fait éprouver le deuil national qui frappe la patrie et la République », il est aussi question, dans la rubrique « manifestations » que « toute la nuit la grande rue de la Guillotière a été sillonnée de bandes criant « Vive Carnot ! Vengeance ! Vive la France ! » ; […] la police a peine à refouler dans la rue Chaponnet une bande de 2000 individus. […] On a pillé et brûlé les locaux italiens, entre autres, celui de l'Harmonie Italienne[482] ». Donc, on assiste à un double discours de la presse qui prétend qu'il y a du calme alors que des actes de destruction ont été commis envers les Italiens.

Toutefois, quelques voies s'élèvent pour fustiger les actes italianophobes à l'image de ces propos relayés par *L'Éclaireur de Nice* : « Cornely, dans le Gaulois, condamne la foule d'avoir saccagé un café italien. Elle a eu tort et a été injuste, car elle ne peut rendre tout un peuple solidaire de l'attentat d'un seul individu. Il est inutile de compliquer par des embarras internationaux les embarras intérieurs[483] ». Le maire de Lyon, M. Gailleton, s'indigne aussi de ces actes de destruction : « Le Maire de Lyon vient d'adresser à la population une nouvelle proclamation blâmant les actes odieux de vandalisme et de pillage qui ont été commis. Ces auteurs de troubles, dit-il, ne sauraient se réclamer d'aucun parti. Ils doivent être considérés comme de vulgaires malfaiteurs[484] ». De même, dans *Le Journal de Grasse*, on évoque le « sentiment d'effroi » quant aux risques pour la communauté italienne de Lyon. Les saccages de restaurants italiens sont décrits comme des actes de « vengeance irréfléchie[485] ». Le correspondant du *Petit Var* à Menton écrit, pour sa part, à propos des anarchistes : « Les monstres qui commettent de pareilles atrocités n'appartiennent à aucune nation, toutes les repoussent avec horreur, d'ailleurs ils s'intitulent eux-mêmes Sans patrie ! J'ai cru devoir dans un moment où l'effervescence est à son comble, où la douleur des vrais patriotes est si profonde qu'elle égare leur raison, et les pousse à de terribles vengeances, j'ai cru devoir vous

[479] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 26 juin 1894.
[480] *Id.*, le 27 juin 1894, p. 1.
[481] *Id.*, le 29 juin 1894, p. 1.
[482] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 2.
[483] *Id.*, le 25 juin 1894, 2e édition.
[484] *Id.*, le 27 juin 1894, p. 3.
[485] *Id.*, *Le Journal de Grasse*, le 26 juin 1894, p.1.

signaler l'attitude des Mentonnais qui attendent que justice soit faite[486] ». S'il y a une ambivalence certaine dans le fait d'appeler « vrais patriotes » les auteurs de troubles italianophobes, le correspondant affirme néanmoins clairement que leur raison s'est « égarée ». Après l'image menaçante de la figure du transalpin, c'est donc la vision de l'Italien en tant que victime qui transparaît à travers le récit que font les journaux des troubles italianophobes.

4. Les formes de la mobilisation de la communauté italienne

Mais rapidement, les Italiens réinvestissent l'espace public dans une optique d'affirmation du rejet de cet attentat. Face au risque italianophobe et au risque d'amalgame, les Italiens souhaitent clamer haut et fort leur attachement à leur pays d'accueil. Leur réinvestissement ou surinvestissement de l'espace public prend alors différentes formes : manifestations (ou tentatives de manifestations), pétitions et formation de groupes devant des cafés.

La présence ordinaire à travers la publicité et les noms à consonance italienne, très présent dans la région, reste pour sa part constante : ceci se présente comme une permanence de la visibilité italienne. Les exemples sont multiples. On peut notamment évoquer l'entreprise Conza qui fait passer une publicité dans *Le Courrier de Cannes* vantant ses pâtisseries et fleurs sucrées[487] ou encore Bertinetto, graveur papetier dont le nom est visible sur un encart publicitaire paru dans *Le Petit Niçois*[488].

La volonté d'être associés au deuil national vient notamment des élites. Selon *Le Petit Var*, à Cannes, le consulat italien a été le premier à suivre l'exemple de l'hôtel de ville en mettant son drapeau en berne[489]. *Le Petit Niçois* indique pour sa part : « À Nice. En sa qualité de doyen du corps consulaire, M. Carcano a recommandé à tous les consuls de mettre leur drapeau en berne. En outre, M. Carcano a prié les capitaines de tous les navires italiens de mettre leur pavillon en deuil[490] ». Le consul s'affirme alors comme le représentant des communautés étrangères de Nice et prend les devants pour manifester la douleur de ces communautés de manière visible, dans l'espace public. De même, pour La Seyne-sur-Mer, localité varoise qui comprend près de 25 % d'Italiens[491], le correspondant du *Petit Var* écrit :

> […] la colonie italienne : dès que l'attentat criminel contre le président Carnot a été connu, les présidents et les bureaux des sociétés italiennes sont venus protester de leur indignation auprès du maire de La Seyne, contre ce crime odieux au nom de toute la colonie italienne répudiant l'auteur d'un pareil forfait et prier M. le maire d'assurer le gouvernement de la République française et les pouvoirs publics de toute leur sympathie. La colonie italienne a remis à M. le maire de La Seyne, une couronne qui sera remise à l'Élysée par les soins de la municipalité de La Seyne[492].

Cependant, si les directeurs de sociétés ou des organisations de ressortissants italiens se mobilisent, les populations d'anonymes d'outre-monts y sont aussi largement associées.

[486] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 28 juin 1894.
[487] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 28 juin 1894.
[488] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 3.
[489] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 27 juin 1894.
[490] *Id.*, le 26 juin 1894, p. 2.
[491] Yvan Gastaut, *op. cit.*, p. 50.
[492] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 28 juin 1894.

Ainsi, les Italiens résidant à Nice ont envoyé le télégramme suivant à l'ambassadeur d'Italie à Paris :

> Ambasciatore Italiano, Parigi. Personale del consolato, Societa veterani reduci ed ufficiani pensionati, società socorso italiana, numerossimi Italiani qui residenti, pregnano vostra Eccellenza esprimere al governo della Repubblica, alla familia compianto presidente Carnot, sensi loro profondo orrore per infame ed atroce misfatto e sincerissimo loro dolore per tanta perdita sofferla generosa nazione francese e dell'illustre familia Carnot. Merchese Carcano, Console generale, Italia[493].

Le texte est un message du consul de Nice adressé à l'ambassadeur d'Italie à Paris dans lequel sont associés au consul, le personnel du consulat, la société de secours italienne, la société des vétérans pensionnés et un nombre très important d'Italiens résidant à Nice[494]. Or, le fait que le message soit aussi envoyé au journal en vue de sa publication n'est évidemment pas anodin. Si l'absence de traduction du message dans *Le Courrier de Cannes* entraîne une certaine opacité pour les lecteurs français, il n'en reste pas moins un signe de visibilité des Italiens dans l'espace public et la dimension transparente de certains mots (« *orrore* », « *dolore* », « *generosa nazione francese* ») ne laissent que peu de doute sur la nature du message publié, un message qui témoigne, là encore, de la volonté des Italiens d'exprimer publiquement leurs condoléances et leur douleur. Par ailleurs, *Le Courrier de Cannes* publie une interview de l'ambassadeur d'Italie, accentuant encore la visibilité de la communauté transalpine en deuil[495]. *L'Éclaireur de Nice* retransmet quant à lui, à deux reprises, non seulement le discours du consul d'Italie, le marquis de Carcano, mais aussi sa traduction[496]. *Le Phare du Littoral*, pour sa part, publie le discours dans sa version française uniquement[497].

La volonté d'être visible dans l'espace public n'émane pas que de l'élite cultivée italienne (ambassadeur, vice-consul d'Italie, présidents d'association, etc.). Elle provient également des anonymes italiens : l'ensemble de la population, la masse des migrants. Après l'évocation de la douleur du roi d'Italie exprimée auprès de l'ambassade de France, *Le Courrier de Cannes* du 26 juin transmet le message d'un groupe d'Italiens de Cannes ayant tenu à s'exprimer :

> La protestation des Italiens à Cannes
>
> Un groupe d'Italiens en résidence à Cannes nous communique la note suivante : AVVISO - colonia italiana de Cannes. All'ufficio dellà regia Agenzia Consolare Italiana di Cannes, sta aperta una sottoscrizione fra tutti gli Italiani onde dimostrare la loro indignazione per l'abbominevole attento al primo Magistrato della Repubblica Francese[498].

---

[493] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, 4e édition, juin, p. 2 ; « Ambassadeur italien, Paris. Le personnel du consulat, la Société des vétérans et anciens combattants et officiers retraités, la société de secours italienne, les très nombreux Italiens résidents demandent à votre Excellence d'exprimer au gouvernement de la République et à la famille du Président Carnot leur horreur profonde pour le méfait infâme et atroce et leur très sincère douleur pour l'immense perte dont souffrent la généreuse nation française et l'illustre famille Carnot. Merchese Carcano, consul général d'Italie ».

[494] « *Numerossimi Italiani* ».

[495] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 26 juin 1894, p. 5.

[496] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 25 juin 1894, 3e édition, p. 10, et le 26 juin 1894, p. 3.

[497] *Id.*, *Le Phare du Littoral*, le 25 juin 1894, 2e édition, p. 1.

[498] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 26 juin 1894 ; « Avis - Colonie italienne de Cannes. Au service de l'Agence consulaire royale d'Italie à Cannes, est ouverte une pétition pour tous les Italiens pour

L'annonce indique qu'il est impératif de manifester sa compassion face à l'« abominable attentat » dont la France a été victime et précise qu'une souscription a été ouverte à l'agence consulaire à cet effet. Le message émane d'un groupe d'Italiens habitant la ville et s'adresse à l'ensemble de la communauté italienne : les anonymes italiens souhaitent eux aussi manifester leur peine et invite à le faire publiquement. Mais, dans un même temps, le mot transparent « *indignazione* » est mis en italique, probablement dans le but d'attirer l'attention du lecteur français et de faire transparaître ainsi, d'ores-et-déjà, un message adressé à l'ensemble des lecteurs du journal de la part de la communauté italienne. La veille déjà, le 25 juin, *Le Courrier de Cannes* indiquait : « de nombreux membres de la colonie italienne de Cannes sont venus dans nos bureaux pour protester avec indignation contre l'odieux attentat commis par un de leurs compatriotes[499] ». Les Italiens de Cannes, qui représentent alors une part importante de la population cannoise[500], veulent être associés au deuil national[501].

À Menton, les Italiens ont également exprimé leur émotion dans l'espace public comme en témoigne cet écrit du correspondant dans la ville frontalière pour le journal *La sentinelle mentonnaise*, à propos des Italiens : « On a compris que nous ne pouvions rendre responsable d'un crime aussi épouvantable un peuple, qui au contraire, a pris une grande part à notre profonde douleur. […] l'Italie entière partageait la douleur de la ville frontière ![502] ». Le correspondant du *Petit Var* ajoute pour cette même ville : « Les familles italiennes qui habitent depuis longtemps notre ville ont été les premières à témoigner leur indignation et de cruelles représailles ne feraient que compliquer la situation[503] ».

Le réinvestissement de l'espace public par la communauté italienne non en tant que groupe menaçant ou groupe victime d'actes de haine (position passive), est également présente à Grasse, où « un groupe nombreux d'Italiens, habitant notre ville, ému de l'horrible attentat commis par l'un des leurs sur M. Carnot, et désireux de témoigner toute sa sympathie à la France en cette circonstance, vient de décider d'envoyer une couronne aux obsèques de M. Carnot[504] ». La démarche est la même à Nice où la communauté italienne représente près du quart de la population totale[505] et atteint presque la moitié de la population dans certaines rues comme la rue Providence ou encore la très populaire et ouvrière rue Bavastro (quartier du Port)[506]. Les Italiens veulent affirmer leur tristesse et être associés au deuil national. Ils

---

manifester leur *indignation* devant l'abominable attentat contre le premier Magistrat de la République française ».

[499] *Id.*, le 25 juin 1894.

[500] Les Italiens représentent 30 % de la population de Cannes au tout début du XXe siècle, d'après Yvan Gastaut, *op. cit.*, p. 50, et Laurie Strobant, *Les Italiens dans la ville de Cannes entre 1880 et 1914 : réseaux migratoires, installation et insertion socioprofessionnelle*, *op. cit.*, p. 7.

[501] Cette émotion de la communauté transalpine, est également relayée par *Le Petit Niçois* qui, dans son édition du 26 juin, écrit que la communauté italienne de la ville proteste vivement contre l'attentat. Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Petit Niçois*, le 26 juin 1894, p. 2.

[502] Arch. mun. Menton, *La Sentinelle mentonnaise*, le 3 juillet 1894, p. 1.

[503] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 28 juin 1894.

[504] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Le Journal de Grasse*, le 28 juin 1894, p. 3.

[505] Les Italiens constituent 25 % de la population de Nice au début du XXe siècle. Yvan Gastaut, « Histoire de l'immigration en PACA au XIXe et XXe siècle», dans *Hommes et migrations*, n° 1278, mars-avril 2009, p. 50.

[506] Pourcentages réalisés sur la base des recensements de population entre 1896 et 1911. Stéphane Fabre, « La colonie italienne de Nice, 1860-1914 », dans *Recherches Régionales Alpes-Maritimes et contrées limitrophes*, 1988, n° 103 ; il s'agit d'un résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de Ralph Schor. Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894 ; « Souscription par la colonie italienne - Nous

réinvestissent l'espace public de manière active et souhaitent être associés au recueillement du pays.

Plusieurs journaux ouvrent par ailleurs des souscriptions populaires auxquels les Italiens ou personnes originaires d'Italie sont nombreux à participer comme en témoignent les patronymes publiés. En première page de son édition du 27 juin, *Le Petit Niçois* publie les noms des personnes participant à la souscription populaire inaugurée la veille par le journal pour offrir une couronne en l'honneur de Monsieur Carnot. Environ la moitié de ces noms ont une consonance italienne[507]. Cette souscription fait partie des moyens permettant d'affirmer publiquement la participation des Italiens de France au deuil national.

Par ailleurs, à Nice, on écrit que « Les membres italiens du comité de célébration de l'anniversaire de Solferino ont adressé un communiqué de sympathie à la France et de protestation contre l'assassin de Carnot[508] ». De plus, un registre a été mis à disposition de la population et de nombreux Italiens ont pris « bien soin – pour bien signifier leur protestation contre un attentat aussi inqualifiable – de faire suivre leur nom en paraphe du mot *italiano*[509] ». L'espace public permet alors une expression en vue d'affirmer une dissociation vis-à-vis de l'assassin anarchiste. Plusieurs journaux indiquent le nombre important d'anonymes italiens ayant suivi cette démarche à l'image de *L'Éclaireur de Nice*[510]. Enfin, à Nice, c'est un artisan dont le nom est à consonance italienne qui offre la colonne de marbre destinée à soutenir la statue de Carnot que l'on projette d'ériger : « M. Bardi, le marbrier bien connu, annonce qu'il fera don de la colonne en marbre destinée à supporter le buste de M. Carnot[511] ».

Néanmoins, la visibilité des Italiens dans l'espace public est parfois moindre que ce que la communauté l'aurait souhaité. Le 27 juin, *Le Petit Var* indique qu'une manifestation d'Italiens résidant à Cannes « qui voulaient protester contre l'odieux attentat commis par un de leurs compatriotes » devait avoir lieu mais « par crainte de trouble, a pu être évitée ». Le correspondant du *Petit Var* à Toulon rapporte que les Italiens voulaient se réunir publiquement pour exprimer leur émotion mais face à l'impossibilité d'une telle manifestation les migrants transalpins se sont dirigés vers une couronne[512].

Ajoutons que les journaux provençaux relaient aussi les manifestations de sympathie en provenance d'Italie. *Le Petit Var* indique, le 28 juin, que les manifestations de « vive

---

savons que la colonie italienne de Nice enverra une couronne aux funérailles du regretté président Carnot et que la souscription est ouverte chez M. Lucchesi ».

[507] *Id.*, *Le Petit Niçois*, le 27 juin 1894, p. 1.

[508] *Id.*, le 27 juin 1894, p. 1.

[509] Arch. dép. Var, *Le Petit Var*, le 27 juin 1894.

[510] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 25 juin 1894, 3e édition ; le journal précise que « les pages du registre sont couvertes des signatures de simples particuliers dont nombre font suivre leur nom de la mention " Italien " ».

[511] *Id.*, le 28 juin 1894, p. 2.

[512] *Id.*, « La colonie italienne. On nous communique : devant l'impossibilité d'une réunion publique projetée par quatre convocateurs, un comité définitif, composé d'honorables commerçants et ouvriers italiens, s'est formé hier soir, au café d'Europe. Après plusieurs propositions, le comité décide d'envoyer aux funérailles de M. Carnot une superbe couronne aux couleurs italiennes et françaises, avec cette inscription : La colonie italienne de Toulon et du Var à M. Carnot. Cette couronne sera exposée à partir de vendredi matin dans la vitrine de M. Lacqua, rue d'Alger. Une souscription est ouverte, avec prière aux Italiens de verser des oboles entre les mains des signataires le plus tôt possible, la couronne devant se trouver à Paris dimanche matin. Ont signé : Delbecchi, Solia, Magnano, Verrecchia, Di Mascio, Bonifacino, Tempestini, Blancheri, Gallaccio, Landucci, Giri, Morici ».

sympathie pour le deuil de la France continuent dans de nombreuses villes de province, en Italie, notamment à la Spezzia, et qu'à Naples, le conseil municipal a levé sa séance en signe de deuil. Les hommes politiques italiens témoignent leur sympathie pour M. Carnot et affirment que le tueur est indigne du nom d'Italien[513]. » De plus, la presse italienne envoie un télégramme de condoléances à la presse française[514] et les journaux font aussi mention d'un télégramme de condoléances du roi d'Italie à l'ambassadeur de France ainsi que des condoléances de Francesco Crispi, président du Consul italien, à Mme Carnot[515].

Enfin, d'autres étrangers de la région se manifestent aussi, notamment les Suisses, la présence d'anarchistes suisses dans le pays étant d'ailleurs aussi nuisible à l'image de cette communauté étrangère, communauté qui de toute façon est sujette à la xénophobie de par le contexte[516].

CONCLUSION

Les journaux sont un média clé impliqué de différentes manières dans les problématiques auquel l'espace public français est confronté suite à l'attentat du Président Sadi Carnot. L'achat massif de journaux qui consacrent l'essentiel de leur publication à l'attentat témoigne de l'importance de la publicité faite à cet évènement. Les journaux multiplient leurs éditions et s'affirment parfois comme des acteurs de premier plan dans l'interpellation des pouvoirs publics ou le relais d'appels au calme. Le surinvestissement de l'espace public suite à l'attentat se manifeste par des affiches, une présence accrue dans les rues (des populations), des discussions nombreuses, des rassemblements et des souscriptions dans les cafés. L'espace public devient le lieu d'expression de la tristesse, de l'inquiétude ou encore de la colère et, lors des troubles italianophobes, il tend à être monopolisé par des groupes menaçant l'ordre public et l'autorité de l'État peine à s'y affirmer.

Suite à l'attentat, l'image de la figure de l'Italien véhiculée par les journaux tend à être négative, confortant ainsi les clichés sur une population déjà partiellement présentée comme archaïque et menaçante par la presse provençale auparavant. Les Italiens sont présentés comme un danger nuisant à la quiétude et la sécurité dans l'espace public.

Puis, avec les troubles italianophobes, on assiste à une tentative de négation de tout ce qui peut faire référence à l'Italie dans l'espace public à commencer par les commerces tenus par des Italiens ou du moins des personnes dont le nom est à consonance transalpine. Les Italiens sont alors présentés par la presse comme des victimes, qu'ils sont, de fait. Ceci les enferme alors dans une position passive.

Néanmoins, cet attentat anarchiste est aussi l'occasion pour les Transalpins de se réapproprier leur propre image de manière active. Si certains, à Lyon en particulier, prennent la fuite, en Provence, les Italiens cherchent à s'affirmer en tant que tels et en tant que population partageant le deuil de leur pays d'accueil. Après avoir été présentés comme des

[513] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 26 juin 1894, p. 1.
[514] *Id.*, p. 3.
[515] Arch. mun. Cannes, *Le Courrier de Cannes*, le 26 juin 1894, p. 5.
[516] Arch. dép. Alpes-Maritimes, *L'Éclaireur de Nice*, le 27 juin 1894, p. 1 ; « les sociétés de secours mutuels de Nice, Cannes, Menton et Monaco ainsi que de nombreux « patrons » et « employés » présentent leurs condoléances via le Consulat de Suisse au Haut gouvernement français et à la famille du défunt ».

dangers, puis comme des victimes, ils se saisissent de cet espace public en affirmant leur désapprobation et leur indignation vis-à-vis de l'attentat. Ils souhaitent être associés à la douleur de la nation française de laquelle certains discours tendraient à les exclure. Or, cette volonté farouche d'être associés au deuil du pays, n'est-elle pas aussi le moyen d'expression d'une volonté très forte d'être intégrés à la République et à la nation française ?